

De : [Gauvreau, Christine](#)
A : [Cloutier, Caroline \(BAPE\)](#)
Cc : [Picard, Guy](#)
Objet : RE: Questions de la commission
Date : 30 septembre 2016 14:52:04
Pièces jointes : [image009.png](#)
[image010.png](#)
[image011.png](#)
[Besoins infra STL.pdf](#)

Bonjour Mme Cloutier,

Voici réponse à vos questions :

1. L'objectif de CDPQ Infra est que l'utilisateur paie un tarif comparable à la situation actuelle (PR5.1, p. 28). Avez-vous évalué l'impact sur les revenus et les dépenses de votre organisation de transport en commun compte tenu de la possibilité de perdre des tronçons de desserte entre les stations du REM et le centre-ville ou de devoir ajouter ou modifier des trajets pour acheminer la clientèle du REM jusqu'aux stations ?

Nos analyses et simulations démontrent que de l'ajout de service d'autobus de la STL sera requis en destination des stations Sainte-Dorothée et Bois-Franc du REM. Nous avons d'ailleurs fait valoir, lors de rencontres statutaires convoquées par la Caisse de dépôt au cours de l'été 2016, nos besoins en infrastructures et équipements pour nos autobus à ces deux stations. Le document ci-joint présente de manière plus détaillée les volumes de service que nous devons mettre en place à l'arrivée du REM. Nous n'avons cependant pas chiffré ces volumes en revenus et dépenses.

En parallèle nous avons eu accès, par le biais des documents déposés par le promoteur aux audiences du BAPE (CDPQ INFRA INC. Sommaire des études d'achalandage préliminaires, version française du sommaire du document DA17, août 2016, 25 pages), aux achalandages projetés à la gare Sainte-Dorothée. Ces données ne coïncident pas avec nos propres évaluations, qui sont beaucoup moins optimistes. En effet, aujourd'hui, selon les chiffres de 2015 de l'AMT, environ 1700 passagers montent à bord du train de Deux-Montagnes à la station Ste-Dorothée en période de pointe du matin. Selon ce document, ce nombre passera à 3140 en 2021 soit un accroissement de 82%. De plus, la CDPQ ne prévoit pas augmenter le nombre de places de stationnement de la station Ste-Dorothée. C'est donc dire que la majorité du nouvel achalandage devra être transporté en autobus. Les analyses-réseau que la STL a effectué en simulant des rabattements de ses autobus à la station Sainte-Dorothée du REM ne génère pas les volumes d'achalandage attendus par la CDPQ. Nous avons des doutes quant aux volumes de clients attendus à la gare Sainte-Dorothée en 2021. Si elles ne se matérialisent pas il y aura un impact direct sur le rendement du REM.

2. En phase d'exploitation du train électrique, le promoteur identifie les autobus en attente comme source éventuelle d'émissions atmosphériques. Envisagez-vous de privilégier les autobus hybrides pour le rabattement vers les stations de REM ?

La flotte de la STL est actuellement constitué de 22% de véhicules hybrides. Les acquisitions de véhicules prévues par la STL ne sont constituées que de véhicules hybrides pour les prochaines années, ce qui fait qu'en 2020, à la mise en service du REM, cette proportion atteindra 48% . La STL travaille activement à la mise en place de projet pilote avec des véhicules électriques et a pour objectif d'intégrer dans sa flotte, aussi rapidement que possible, des véhicules complètement électriques. Il n'est toutefois dans nos intentions de privilégier l'utilisation des véhicules hybrides pour le rabattement vers les stations du REM, puisqu'une telle ségrégation de la flotte en deux types de véhicules pour deux types de dessertes se solderait par des augmentations de coûts et une perte de productivité pour la STL.

En espérant le tout conforme à vos attentes, je vous souhaite une excellente fin de journée!

Christine Gauvreau, B.urb., M.Sc.A

Directrice

Planification et développement

.....
Société de transport de Laval

2250, av. Francis-Hughes, Laval (Québec) H7S 2C3

450 662-5309



.....
  stl.laval.qc.ca



De : Caroline.Cloutier@bape.gouv.qc.ca [mailto:Caroline.Cloutier@bape.gouv.qc.ca]

Envoyé : mercredi 28 septembre 2016 15:47

À : Gauvreau, Christine <cgauvreau@STL.Laval.qc.ca>

Objet : Questions de la commission

Importance : Haute

Envoi par courrier et par courriel

Québec, le 28 septembre 2016